

Jean Maïa, tu mens.



Jean Maïa, oui, toi, citoyen Jean Maïa, Conseiller d'État, momentanément Agent Judiciaire de l'État et Directeur des Affaires Juridiques des Ministères de l'Économie et des Finances, c'est à toi que nous nous adressons aujourd'hui.

Jean Maïa, tu mens. L'affaire Éliane Kabile, tu connais, n'est-ce pas ?

Oui, Jean Maïa, tu mens, depuis des années, par omission, par déni du réel manifeste ou bien encore en inventant de faux documents. Et tes silences sont autant d'aveux : depuis plus d'un an désormais, la Cour d'Appel de Paris attend la réponse de tes avocats à nos conclusions d'appel, dans cette procédure que tu connais aussi

bien que nous.

Nous imaginons bien l'embarras de ces pauvres avocats qui ne savent plus comment mentir sans se dévoiler. Tes conclusions vont être caduques, tu le sais autant que nous.

À moins que les trafics d'influence dans lesquels tu es passé maître, dans tes relations avec l'institution judiciaire, ne te protègent encore une fois, tout comme ils protègent depuis quinze ans les délinquants et criminels membres de la fonction publique auteurs des multiples méfaits autour de la mort d'Éliane Kabile en 2001 ?

Nous venons te dire : stop aux forfaitures et corruptions judiciaires. Nous venons te dire : stop à la loi du silence et du mensonge. Nous venons te dire : stop au logiciel OMERTA qui enterre les dossiers poubelles qui impliquent des agents de l'État délinquants ou criminels.

Affaire Éliane Kabile, trafics d'organes et trafics de cadavres. Une cicatrice d'origine inconnue et sans dossier médical. Deux dates de décès. Deux corps transportés et autopsiés au lieu d'un. Plusieurs cadavres dans un seul cercueil d'origine inconnue. Plusieurs actes de décès pour une seule personne, deux personnes pour un seul acte.

Victimes piétinées, affaire étouffée, condamnations réitérées de la famille qui réclame vérité et justice. Mensonges, faux en écritures publiques, détournements de preuves, trafics d'influence au sein de la grande famille de la fonction publique. Quinze ans et plus de mensonges, corruptions et forfaitures des fonctionnaires et des magistrats, cela suffit !

Nous voulons savoir où est passé le corps d'Éliane Kabile. Nous voulons que les auteurs de ce crime organisé soient confrontés à leurs responsabilités. Nous voulons que les violences d'État soient réparées.

Et si tu assumais de respecter enfin ton propre code de déontologie ? Ton site Internet ferait-il de la publicité mensongère, quand tu prétends « plaider de bonne foi » ?

Jean Maïa, Monsieur l'Agent Judiciaire de l'État, nous viendrons manifester devant tes bureaux autant de fois que nécessaire jusqu'à ce que toi, citoyen Jean Maïa, tu assumes de cesser tes mensonges et tes silences et de solder définitivement ces contentieux que tu connais aussi bien que nous.

Christian Cotten, Thierry Kabile, Politique de Vie.

Prochaine manifestation devant les bureaux de l'Agent Judiciaire de l'État

6 rue Louise Weiss, angle rue du Chevaleret, métro Chevaleret, PARIS 13^{ème}.

vendredi 28 avril 2017, de 15 h à 19 h.

Et tous les vendredis suivants jusqu'à obtention des résultats visés. Et tous les mardis, devant le Ministère de la Justice, Place Vendôme, 15 h - 19 h, en soutien du communiqué au recto.



Thierry KABILE - Tél. : 06 46 63 42 77 – thierrykabile@yahoo.fr

**Christian COTTEN/Politique de Vie – christian.cotten@orange.fr
6 rue du Clocher – 91190 SAINT-AUBIN – Tél. : 06 89 52 06 41.
politiquedevie.com et facebook.com/christian.cotten**

**CORRUPTIONS ET FORFAITURES JUDICIAIRES :
MISE EN ACCUSATION DE 4 HAUTS MAGISTRATS**

YVES BOT, Procureur de la République de Paris de 2002 à 2004 et Procureur Général de la République de Paris de 2004 à 2006.

FRANÇOIS MOLINS, actuel procureur de la République de Paris.

JEAN-CLAUDE MARIN, actuel Procureur Général de la Cour de Cassation.

LAURENT LE MESLE, Procureur Général de la Cour d'Appel de Paris de 2006 à 2009.

Nous, membres des professions juridiques, victimes et/ou membres du bureau de Politique de Vie : **CHRISTIAN COTTEN**, psychosociologue, **THIERRY KABILE**, employé de mairie, **JACQUELINE DUBUIS**, ingénieur informatique, **CHRISTIAN BASANO**, expert-comptable et commissaire aux comptes, **JONATHAN DELAY**, rescapé d'Outreau, **M^E DOMINIQUE KOUNKOU**, avocat, **M^E FRANÇOIS DANGLEHANT**, avocat, **JACQUES BIDALOU**, magistrat retraité, **RICHARD ARMENANTE**, chef d'entreprise, **HUBERT VAN DEN TORREN DE MONTAL**, chef d'entreprise, **MUSTAPHA AGRO**, chef d'entreprise, **BORIS LUTZ**, intermittent du spectacle.

NOUS VOUS ACCUSONS SOLENNELLEMENT ET PUBLIQUEMENT DE CORRUPTIONS ET FORFAITURES JUDICIAIRES MULTIPLES ET RÉITÉRÉES DEPUIS PLUS DE QUINZE ANNÉES. PLUS AUCUN DE VOUS N'EST CRÉDIBLE NI LÉGITIME.

Vous ne pouvez ignorer au moins l'une des affaires concernant les soussignés, pour laquelle **vous êtes ou avez été un agent actif de l'application de la LOI DE L'OMERTA**, au mépris des lois de la République.

Cette LOI DU SILENCE, règle multiséculaire de toutes les mafias, que vous appliquez systématiquement pour protéger nombre de gangsters d'État de toute mise en cause, est un **véritable crime contre la République** et les droits fondamentaux de milliers de citoyens. Cette **LOI DE LA MAFIA** est une violation majeure du serment de magistrat, trop souvent au profit d'autres serments inviolables et au dépens des magistrats intègres.

Mensonges et dénis du réel manifeste. Faux en écritures publiques. Détournements de preuves. Rejet du contradictoire. Trafics d'influence au sein de « la grande famille » de la fonction publique au travers de réseaux occultes. Protections d'élus, fonctionnaires et assimilés auteurs de délits et crimes en bandes organisées. Trafics d'organes et de cadavres en hôpitaux publics. Maquillages de crimes d'État en suicides. Placements abusifs de mineurs. Enfants violés et parents protecteurs persécutés par les violences judiciaires. Patrimoines de chefs d'entreprise ou de retraités sous tutelle dérobés par des délinquants utilisant les institutions de l'État. Avocats harcelés par de faux procès. Révocations infondées de fonctionnaires intègres. Victimes méprisées, spoliées, rackettées, piétinées à mort.

JEAN-JACQUES URVOAS, Ministre de la Justice et Garde des Sceaux, serez-vous complice de ces dérives intolérables en robe noire ou rouge ou assumerez-vous d'exercer les pouvoirs de votre fonction en révoquant ces magistrats qui protègent tant de délinquants et criminels élus ou membres de la fonction publique ? Saurez-vous redonner l'honneur à votre institution en prononçant l'indignité nationale ou la dégradation républicaine de ces magistrats félons ?

Nous avons toutes les preuves de nos affirmations, vous n'avez aucune réponse.

**PROCHAINE MANIFESTATION PUBLIQUE MARDI 25 AVRIL DE 15 H-19 H.
PLACE VENDÔME - RUE DE LA PAIX - RUE DANIELLE CASANOVA
POUR EXIGER RECADRAGES ET RÉPARATIONS DES VIOLENCES JUDICIAIRES.**

Merci à toutes les victimes des corruptions et forfaitures judiciaires et à tous les citoyens de se mobiliser sur cet enjeu majeur pour la santé collective.